



Honoraires de transaction partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Prix de vente		Habitation / commercial / professionnel / terrain	
		Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
Jusqu'à	50 000 €	2 500 €	2 500 €
De 50 001 €	à 75 000 €	3 500 €	3 500 €
De 75 001 €	à 100 000 €	4 000 €	4 000 €
De 100 001 €	à 125 000 €	4 500 €	4 500 €
De 125 001 €	à 150 000 €	5 000 €	5 000 €
De 150 001 €	à 200 000 €	5 500 €	5 500 €
De 200 001 €	à 250 000 €	6 000 €	6 000 €
De 250 001 €	à 300 000 €	7 000 €	7 000 €
De 300 001 €	à 350 000 €	8 000 €	8 000 €
De 350 001 €	à 400 000 €	9 000 €	9 000 €
De 400 001 €	à 450 000 €	10 000 €	10 000 €
De 450 001 €	à 500 000 €	11 000 €	11 000 €
De 500 001 €	à plus	12 000 €	12 000 €

Estimation d'un bien d'habitation : 250,00 € TTC (prix par bien estimé)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI Euromoselle – 1 route d'Haucourt 57280 MAIZIERES LES METZ

TRANSACCTIONS – LOCATIONS – GESTION – ESTIMATION

SARL au capital de 40000 Euros – RCS METZ 501 269 971 – Carte Professionnelle CPI 05701 2018 000 023 445 – CCI de la Moselle

Préfecture de la Moselle – Montant Garantie T 110 000€ / G 200 000€

Tél : 03 62 72 22 80 – Email : euromoselle@orpi.com

Honoraires au 05/07/2019

La délivrance d'une note est obligatoire.

	mise à jour le 01/07/2019	
	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF
BAREME HONORAIRES DE LOCATION LOI ALUR Décret n°2014-890 DU 01/08/2014		
Prestations sur logements d'habitation :		
Frais d'entremise et de négociation : charges bailleur LOI ALUR	100 €	100 €
Estimation de la valeur locative du bien grâce à l'étude	✓	✓
Pose d'un panneau "A louer"	✓	✓
Réalisation d'une visite virtuelle 3D avec Matterport	✓	✓
Organisation des diagnostics immobiliers obligatoires	✓	✓
Diffusion du bien sur le site orpi.com et notre application orpidirect	✓	✓
Diffusion du bien sur certains sites internet partenaires	✓	✓
Diffusion du bien sur l'ensemble des nos 40 sites internet partenaires	✓	✓
Parution sur mini magazine ORPI	✓	✓
Affichage du bien en vitrine	✓	✓
Diffusion des informations au 10 agences ORPI du secteur	✓	✓
Rapprochement avec notre fichier client	✓	✓
Envoi de comptes-rendu de publicité	✓	✓
Honoraires afférents aux visites, constitution du dossier et rédaction du bail :		
bailleur LOI ALUR + charge locataire LOI ALUR	8€ /m ² de la surface habitable	charge
Visite clients	✓	✓
Envoi de comptes-rendu de visites	✓	✓
Etude approfondie et montage des dossiers de candidatures	✓	✓
Présentation des dossiers de candidature	✓	✓
Rédaction et signature du contrat de location et documents annexes	✓	✓
Rédaction et signature des actes de cautionnement	✓	✓
Frais d'état des lieux d'entrée : charge bailleur LOI ALUR + charge locataire LOI ALUR	3€/m ² de surface habitable	✓
Etablissement de l'état des lieux d'entrée sur tablette avec prises de photos	✓	✓
Vérification assurance logement locataire et remise des clés	✓	✓
Honoraires de location baux d'habitation plafonnés à un mois de loyer HC		
état des lieux de sortie hors mandat de gérance: charge bailleur LOI ALUR	160 €	160 €
Honoraires de location baux secteur libre	1 mois de loyer hc par partie	
Honoraires de location baux professionnels et commerciaux	12% HT du montant du loyer annuel par partie	

	BAREME HONORAIRES DE GESTION (*)		
	GESTION CLASSIQUE SANS ASSURANCE GLI	GESTION CLASSIQUE + ASSURANCE (GLI)	GESTION PLUS (PACK GLI + ASS. GENERALES + R.FONCIERS)
(calculés sur les encaissements)	8,4% TTC *	10,7% TTC *	12% TTC*
Réalisation d'une visite virtuelle 3D avec Matterport	✓	✓	✓
Organisation des diagnostics immobiliers obligatoires par le prestataire de votre choix	✓	✓	✓
Suivi personnalisé	✓	✓	✓
Conseils de gestion	✓	✓	✓
Réponses à vos questions administratives et juridiques par email sous 48h	✓	✓	✓
Mise en place et suivi du nettoyage des communs (immeuble complet)	✓	✓	✓
Etablissement de devis en cas de réparations	✓	✓	✓
Appel des loyers et provisions sur charges	✓	✓	✓
Suivi précis de l'encaissement	✓	✓	✓
Délivrance des avis d'échéance et quittances de loyer	✓	✓	✓
Révision du loyer à chaque échéance	✓	✓	✓
Régularisation de charges - récupération de la TEOM	✓	✓	✓
Relances des impayés, assurances et contrats	✓	✓	✓
Reversement mensuel des revenus locatifs	✓	✓	✓
Envoi des relevés mensuels de gérance	✓	✓	✓
Réponses à vos questions comptables et fiscales par email en 72h	✓	✓	✓
Règlement des factures fournisseurs	✓	✓	✓
Règlement des charges de copropriété au syndic	✓	✓	✓
Assistance spécifique en cas d'impayés locatifs	✓	✓	✓
Conseil et informations juridiques actualisées	✓	✓	✓
Déclaration fiscale des entrées et sorties des locataires	✓	✓	✓
Information au propriétaire du départ des locataires	✓	✓	✓
Réception et traitement des congés locataires	✓	✓	✓
état des lieux de sortie	✓	✓	✓
Mise en place immédiate de la procédure de relocation	✓	✓	✓
Frais administratifs mensuels prélevés sur compte loyers	3 €	3 €	3 €
Assurance loyers impayés : 2,3% TTC des sommes encaissées			
Déclaration aux assurances GLI et paiement de la cotisation mensuelle	✓	✓	✓
Garantie des loyers impayés : plafond 90 000€/franchise: néant	✓	✓	✓
Garantie détériorations immobilières : 10 000€ par sinistre	✓	✓	✓
Reconstitution du préavis en cas de départ anticipé	✓	✓	✓
Protection juridique du bailleur : seuil d'intervention: 400€	✓	✓	✓
Déclaration et traitement du sinistre auprès de la garantie de loyers impayés	✓	✓	✓
Vacance locative 2,20€ TTC des sommes encaissées /plafond 4 mois/franchise: 2 mois			
Aide à la déclaration des revenus fonciers	50€ TTC	50€ TTC	50€ TTC
Faire exécuter de gros travaux hors gros œuvre (option facultative)	4% HT sur facturation TTC	4% HT sur facturation TTC	3% HT sur facturation TTC
Frais restitution de dossier	30 €	30 €	✓
Représentation aux assemblées générales de copropriétaires (1 fois/an)	105 €	105 €	✓
Indemnité de rupture anticipée du mandat de gestion	Hono dus à échéance	Hono dus à échéance	Hono dus à échéance

(*) Forfait de gestion dégressif en fonction du nombre de lots et des prestations réalisées sur demande des bailleurs - devis sur simple demande en agence. Cette remise est susceptible d'être cumulée avec une offre commerciale en cours.

(**) ORPI GESTION Assurance LOYERS IMPAYES n° 1P0007738 souscrit auprès de SADA Assurances, Intermédiaire FILHET-ALLARD et Cie - n°ORIAS 07000514

Prime GLI 2,1% + honoraires de gestion sur la GLI : 0,20% du loyer + charges. Le montant de la prime est indiqué à titre informatif et est susceptible de modifications en fonction des conditions tarifaires fixées par l'assureur. * TVA au taux actuellement en vigueur de 20% - Taux de garantie loyers impayé susceptible d'évoluer dans le temps

Autres prestations :	Honoraires location	Honoraires de gérance
Garages & Parkings :	1 mois de loyer hors charges par partie	15% des sommes encaissées
Locaux commerciaux ou professionnels :	12 % du loyer annuel	idem locaux habitation